MINISTÈRE
DE LA COMMUNICATION
ET MÉDIAS

COMMUNIQUÉ OFFICIEL

Le Gouvernement salue le vote unanime du Conseil de Sécurité des Nations Unies qui met fin à une injustice

Le Gouvernement salue l'adoption, par le Conseil de Sécurité de l'ONU, de la résolution levant l'exigence de notification d'achat d'armes en vertu du régime de sanctions 1533 de la République Démocratique du Congo.

Cette résolution approuvée à l'unanimité par les Membres du Conseil de Sécurité vient ainsi réparer une injustice qui empêchait notre pays à se doter librement d'équipements militaires devant permettre aux Forces Armées de la République Démocratique du Congo (FARDC) d'avoir les capacités nécessaires à défendre la patrie face notamment à l'agression rwandaise sous couvert du mouvement terroriste M23.

Enfin, le Gouvernement prend acte du prolongement du mandat de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la Stabilisation en République Démocratique du Congo (MONUSCO) d'une année tout en réaffirmant sa détermination à poursuivre la mise en œuvre du Plan de retrait progressif et échelonné conformément à la volonté exprimée par la population congolaise.

Fait à Kinshasa, le 20 décembre 2022.

Kinshasa-RDC
Adresse : 83, avenue TABU-LEY (ex. TOMBALBAYE), Bâtiment RATELSCO (RTNC 2). Commune de la Gombe. Kinshasa-RDC
● Courriel : info@communication.gouv.cd ;
● Site web : https://communication.gouv.cd
: @com_mediasRDC